

FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE 10 – EXAMEN OFFICIEL

TABLEAU DE SPÉCIFICATION

Parties de l'examen	Domaines visés	Contenu			Pondération	
		G1	G2	G3		
Connaissances grammaticales	• Expression écrite				15 %	
		12 questions à choix multiple <i>Faire appel à ses connaissances – Choisir selon le contexte – Appliquer des règles</i>				
Compréhension des textes	• Lecture • Réaction à la lecture • Littérature critique • Rédaction *	L1	L2	L3	L4	40 %
		27 questions à choix multiple et 1 question à réponse écrite sur un texte <i>Extraire des informations – Manifester sa compréhension – Produire des inférences – Faire preuve d'esprit critique</i>				
Intégration de la lecture	• Réaction à la lecture • Littérature critique • Rédaction *	É1			10 %	
		1 question à réponse écrite sur deux textes <i>Faire preuve d'esprit critique – Planifier – Faire une synthèse – Évaluer</i>				
Rédaction	• Rédaction *	É2			35 %	
		Texte narratif : réponse d'environ 300 mots respectant le schéma narratif <i>Planifier – Évaluer – Faire preuve de créativité</i>				

* Les élèves peuvent utiliser l'orthographe traditionnelle ou la nouvelle orthographe pour rédiger leur réponse. Aucune n'est considérée comme fautive, pourvu qu'ils n'utilisent pas les deux orthographes dans une seule et même réponse.